## Règlement pour les visiteurs

Bienvenue au Mémorial du camp de concentration de Dachau! Le mémorial actuel est un lieu dédié au souvenir des hommes qui ont souffert au camp de concentration et aux plus de 41 500 prisonniers qui y sont morts. Il a le caractère d'un cimetière, un lieu de deuil et de mémoire. Veuillez vous aussi contribuer à nos efforts visant à protéger ce lieu en respectant ces quelques règles de conduite:

- Les professeurs, responsables de groupes et éducateurs sont responsables d'un comportement approprié de la part des jeunes qu'ils accompagnent.
- Seules les personnes qui ont obtenu une autorisation du département de formation du mémorial peuvent faire des offres de médiation au sein du mémorial du camp de concentration de Dachau.
- Il n'est pas conseillé de visiter le mémorial, le musée et les anciens crématoires avec des enfants de moins de 12 ans.
- Veillez à ce que votre tenue vestimentaire soit appropriée et respecte la dignité de ce lieu.
- Ne touchez pas les objets du camp ni les pièces exposées dans les expositions. Ils sont d'une valeur irremplaçable. Les visiteurs sont tenus responsables des détériorations qu'ils pourraient occasionner.
- Pour des raisons de préservation du patrimoine, tous les chemins de l'ancien camp de détention n'ont pas été aménagés et ne sont pas accessibles pour des fauteuils roulants. Veuillez vous adresser au personnel du centre des visiteurs et du musée si vous avez besoin d'assistance.

## Il est interdit

- de perturber le repos des morts de quelque façon que ce soit;
- de porter des vêtements et des symboles dont la fabrication et la commercialisation sont généralement associés aux milieux de l'extrême-droite;
- de porter atteinte de quelque façon que ce soit à la dignité des autres personnes que ce soit en raison de leur origine, de leur couleur de peau ou de leur religion.
- de laisser des bagages sans surveillance.
- Sur le site de l'ancien camp de concentration, il est interdit:
  - de fumer et de manger;
  - de conduire des véhicules de toutes sortes;

- a'apporter et d'arborer des drapeaux et des bannières;
- d'utiliser des appareils audio avec hauts-parleurs.

## Chiens

Veuillez noter qu'il est interdit d'emmener des chiens sur l'ensemble du site du Mémorial du camp de concentration. Exception faite des chiens accompagnateurs de personnes aveugles et des chiens d'assistance signalés comme tels.

## Sont permis uniquement avec la permission de la direction du Mémorial du camp de concentration de Dachau:

- toute forme d'enregistrement de films à caractère commercial;
- la publication de matériel imprimé de toute sorte;
- la réalisation d'interviews auprès des visiteurs et des membres du personnel;
- l'affichage de bannières et d'affiches;
- l'organisation d'évènements, de commémorations individuelles et de manifestations;
- les représentations musicales et artistiques.

Nos collaborateurs ont reçu pour instructions de faire respecter les règles de base concernant les visites du Mémorial. Ils sont autorisés à donner des ordres concernant la conduite des visiteurs. Toute personne refusant de se soumettre à ces règles pourra être expulsée du site.

Nous vous remercions de votre coopération!

La direction du Mémorial

Dachau, 10.09.2014